



**Marché public de services n° 19 022 83400 PC**

**Marché relatif aux contrats d'assurance du Parc  
national de Port-Cros et du Conservatoire botanique  
national méditerranéen**

**Marché à Procédure Adaptée (MAPA)  
selon l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique**

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

---

Maitre d'ouvrage - PARC NATIONAL DE PORT-CROS  
181 Allée du Castel Sainte Claire – BP 70220 – 83406 HYERES Cedex  
Tél. 04 94 12 82 30 - fax 04 94 12 82 31

---

Hyères, octobre 2019  
Le présent document contient 8 pages

## Table des matières

<b>OBJET DU MARCHE ET DISPOSITIONS GENERALES.....</b>	<b>3</b>
Parties contractantes au sens du présent document.....	3
Documents de référence et abréviations utilisées.....	3
Objet du marché.....	3
Décomposition en lots et tranches.....	3
Type de marché et procédure.....	3
Affermissement de la tranche optionnelle.....	3
Délai d'exécution.....	4
Démarrage des prestations/durée du marché.....	4
Lieux d'exécution des différentes prestations.....	4
Désignation du comptable assignataire.....	5
Condition de participation.....	5
Visite des lieux.....	5
Validité des offres .....	5
Conditions de publicité/retrait des dossiers de consultation.....	5
Renseignements complémentaires.....	6
Présentation des offres.....	6
Jugement des offres.....	7
Négociation.....	7
Contenu de la négociation.....	7
Conditions de remise des offres.....	8
Lots 3 et 4 responsabilité civile.....	8
Lots 1 - 2 - 5.....	8
Dispositions diverses.....	8
Modification en cours d'exécution – Clauses de réexamen.....	8
Avenant – décision de poursuivre.....	8
Variantes.....	8

### ANNEXES : Engagement sur l'honneur

Annexe 1 : Multi risques Tableau des biens à assurer Parc national de Port-Cros

Annexe 2 : État de la sinistralité Multirisques Parc national de Port-Cros

Annexe 3 : Matériel informatique/radio... Parc national de Port-Cros

Annexe 4 : Multi risques Tableau des biens à assurer Conservatoire botanique national méditerranéen

Annexe 5 : État de la sinistralité Conservatoire botanique national méditerranéen

Annexe 6 : Tableau matériel informatique/radio.. Conservatoire botanique national méditerranéen

Annexe 7 : Brochure de présentation du Parc national de Port-Cros

Annexe 8 : Tableau des embarcations

Annexe 9 : État de la sinistralité embarcations Parc national de Port-Cros

Annexe 10:État de la sinistralité RC

## **OBJET DU MARCHÉ ET DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

### ***Parties contractantes au sens du présent document***

Le POUVOIR ADJUDICATEUR est le PARC NATIONAL DE PORT-CROS, établissement public administratif représenté par son directeur, Marc Duncombe, nommé par arrêté du 27 mars 2017, à compter du 1er mai 2017, par la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

L'ASSURE est le PARC NATIONAL DE PORT-CROS.

Le TITULAIRE est l'assureur, qui conclut le marché avec le POUVOIR ADJUDICATEUR.

### ***Documents de référence et abréviations utilisées***

Le présent document fait référence aux documents en vigueur dans leur plus récente mise à jour à la date limite de remise des offres suivants :

- **C.C.A.G. FCS** : Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services et fournitures courantes
- **C.C.T.G. FCS** : Cahier des Clauses Techniques Générales applicables aux marchés publics de services et fournitures courantes
- **C.C.P.** Code de la Commande Publique, applicable au 01/04/2019.

**Ces documents ne sont pas annexés au présent document.**

- **D.C.O.E.** : Dossier de consultation des opérateurs économiques
- **Code des assurances**

### ***Objet du marché***

Le présent marché a pour objet la souscription de contrats d'assurance pour les besoins du Parc national de Port-Cros et ceux du Conservatoire botanique national méditerranéen.

### ***Décomposition en lots et tranches***

Le marché global est décomposé en 5 lots, dont 1 lot décomposé en tranches comme suit :

#### **Lot n° 1**

**Tranche ferme - Assurance multirisques, dommages aux biens, -y compris installations/matériels informatiques- et risques annexes pour le Parc national de Port-Cros**

**Tranche conditionnelle 1** : bris de machine/gros équipements.

#### **Lot n° 2**

**Tranche ferme - Assurance multirisques, dommages aux biens, -y compris installations/matériels informatiques- et risques annexes pour le Conservatoire botanique national méditerranéen**

#### **Lot n° 3**

**RC responsabilité civile et risques annexes pour le Parc national de Port-Cros,**

#### **Lot n° 4**

**RC responsabilité civile et risques annexes pour le Conservatoire botanique national méditerranéen**

#### **Lot n° 5**

**Embarcations maritimes du Parc national de Port-Cros**

Code CPV - Objet principal : 66510000 services d'assurances.

### ***Type de marché et procédure***

Le présent marché est un marché alloti, de service, reconductible, passé selon la procédure dite adaptée (MAPA) conformément à l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique.

### ***Affermissement de la tranche optionnelle***

Le délai d'affermissement de la tranche optionnelle est de 12 mois à compter de la date de réception de la notification du marché. Elle sera affermée en fonction des besoins et des disponibilités budgétaires.

Le titulaire du marché ne pourra prétendre à une indemnité de dédit en cas de non affermissement de cette tranche ni à une indemnité d'attente si la tranche est affermée avec retard.

Les tranches pourront s'exécuter simultanément ou pas.

La durée de réalisation de la tranche conditionnelle affermée prendra effet à compter de la réception de sa notification jusqu'au 31 décembre de l'année considérée.

Toutefois, dans le cas d'un affermissement d'une tranche conditionnelle l'année suivant la notification de la tranche ferme, l'exécution de cette tranche conditionnelle ne pourra pas se poursuivre au-delà de la date de fin d'exécution de la tranche ferme.

### ***Délai d'exécution***

Il est demandé une grande rapidité dans le traitement des déclarations de sinistre et leurs règlements.

Le candidat indiquera son délai dans l'acte d'engagement de chaque lot.

Le Maître d'ouvrage sera seul juge des raisons ayant conduit à dépasser le délai, de l'opportunité de proroger ce délai, de la durée à donner à cette prorogation. Il pourra aussi imposer des arrêts dans l'exécution de la mission. La procédure de l'ordre de service sera à chaque fois utilisée.

### ***Démarrage des prestations/durée du marché***

La lettre de notification du marché pourra valoir ordre de service pour le démarrage du marché et des délais qui lui sont rattachés.

A titre indicatif et non contractuel :

**Démarrage au 01/01/2020 ; la durée est annuelle, reconductible tacitement 2 fois à compter du 1er janvier de l'année n+1, la durée maximum étant fixée à 3 années au total, soit au 31/12/2022.**

**Lot n° 3 - RC responsabilité civile et risques annexes pour le Parc national de Port-Cros,**

**Lot n° 4 - RC responsabilité civile et risques annexes pour le Conservatoire botanique national méditerranéen**

**Démarrage au 01/01/2021 ; la durée est annuelle, reconductible tacitement 1 fois à compter du 1er janvier de l'année n+1, la durée maximum étant fixée à 2 années au total, soit au 31/12/2022.**

**Lot n° 1 - Assurance multirisques, dommages aux biens et risques annexes -y compris installations/matériels informatiques-pour le Parc national de Port-Cros**

**Lot n° 2 - Assurance multirisques, dommages aux biens et risques annexes -y compris installations/matériels informatiques-pour le Conservatoire botanique national méditerranéen**

**Lot n° 5 - Embarcations maritimes du Parc national de Port-Cros.**

Les contrats pourront être résiliés à effet du 31 décembre de chaque année, à l'initiative du pouvoir adjudicateur, sous réserve d'un préavis de 1 mois précédant l'échéance principale.notification jusqu'au 31 décembre de l'année considérée.

### ***Lieux d'exécution des différentes prestations***

Pour le Parc national de Port-Cros :

- sur les îles de Porquerolles et de Port-Cros, Hyères 83
- à Gigaro, La Croix-Valmer, 83
- au siège social du Parc, Castel Ste Claire, Allée du Castel Ste Claire, Hyères, 83
- en zone du Palyvestre à Hyères, 83
- sur la presqu'île de Giens, 83

Pour le CBNM (Conservatoire botanique national méditerranéen) :

- 34 avenue Gambetta, Hyères 83
- au Hameau, sur l'île de Porquerolles 83
- Antenne Languedoc Roussillon, Parc scientifique Agropolis, Bât. 7, 2214 Bd de la Léronde ; Montferrier sur Lez, 34
- à la Villa Thuret, 90 Chemin Raymond, Juan les Pins, 06

### **Désignation du comptable assignataire**

L'agent comptable pour le Parc national de Port-Cros est :

Madame Chantal BOUTEILLE  
Agence Française pour la Biodiversité - Pôle de Montpellier  
Immeuble Tabella  
125, Impasse Adam Smith  
34470 PEROLS CONDITIONS DE CONSULTATION

### **Condition de participation**

Les opérateurs économiques doivent répondre aux conditions d'accès à la commande publique conformément aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Ils ne doivent pas être en situation leur interdisant de soumissionner selon les conditions des articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Ils doivent offrir les garanties minimales du point de vue de leurs capacités professionnelles, financières et techniques permettant la réalisation des prestations.

Le présent marché est dédié aux sociétés d'assurance et aux intermédiaires d'assurance : (courtier, agent général d'assurances, compagnie d'assurances).

Ou coassurance représentée par un seul assureur, ou groupements conjoints, représentés par un seul mandataire.

Une seule offre sera remise par une même société d'assurance, représentée par un seul mandataire, à condition de pouvoir démontrer l'existence d'un mandat lui donnant un pouvoir suffisant pour engager la société qui portera le risque, et qui sera titulaire du marché. Il présentera son immatriculation au registre des intermédiaires en assurance. L'intermédiaire est considéré comme un mandataire.

La réponse par le biais d'un courtier et/ou en coassurance, est considérée comme un groupement conjoint, chaque partie devant fournir les documents demandés, à l'exception de la lettre de candidature qui devra être produite en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement.

Il est demandé une attestation d'inscription à l'ORIAS pour les intermédiaires.

### **Visite des lieux**

La visite des lieux a essentiellement pour but de permettre au soumissionnaire de prendre connaissance des contraintes et sujétions particulières du marché, afin qu'il puisse établir son offre en toute connaissance de cause. Elle n'est pas obligatoire. Cependant, le titulaire ne pourra en aucun cas prétendre à une méconnaissance des lieux et des fournitures à réaliser dans le cadre de ce marché.

Si l'entreprise le souhaite, il pourra être organisé une visite de terrain. Le candidat prendra contact :

- avec le secteur de Port-Cros du Parc national de Port-Cros (tél. : 04 94 01 40 70)
- avec le secteur de Porquerolles du Parc national de Port-Cros (tél. : 04 94 12 30 40)
- avec le Conservatoire botanique national méditerranéen (tél. : 04 94 16 61 40)
- avec le secrétariat général du Parc national de Port-Cros (tél. : 04 94 12 82 30) ou 04 94 12 89 23 Danielle Forestier, cellule marchés publics.

Les demandes devront parvenir au moins 15 (quinze) jours avant la date limite de remise des offres.

### **Validité des offres**

Le délai de validité des offres est de trois mois.

### **Conditions de publicité/retrait des dossiers de consultation**

#### **2.5.1 Publicité**

La présente consultation est publiée sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE).

Elle fait également l'objet de la publication d'un avis d'appel à la concurrence dans le Journal d'Annonces Légales Var Matin, ainsi que sur le site internet du Parc national de Port-Cros <http://www.portcrosparcnational.fr>, rubrique « marchés publics »

#### **2.5.2 Conditions de retrait du dossier de consultation et de ses annexes**

Le DCOE et ses annexes sont déposés sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE) à l'adresse [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr). Tout candidat qui le souhaite peut les télécharger librement, les imprimer et présenter son offre dans les conditions définies ci-après.

### **Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous les renseignements techniques ou administratifs qui leur seraient nécessaires, les candidats devront poser leurs questions à partir de la Plate-forme interministérielle des Achats de l'État (PLACE) ([www.marchespublics.gouv.fr](http://www.marchespublics.gouv.fr)).

Tous les renseignements complémentaires/modifications/réponse à un candidat durant la consultation seront mis en ligne sur cette Plate-forme.

**Rappel : Le pouvoir adjudicateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la non communication des éventuels compléments d'informations ou renseignements découlant du fait que le dossier de consultation ait été téléchargé par le candidat de manière anonyme. Afin de garantir aux candidats l'information pleine et entière tout le long du processus de consultation, il leur est recommandé de s'identifier lors de la phase de téléchargement.**

### **Présentation des offres**

Le dossier à remettre par l'entreprise candidate comprendra les pièces suivantes :

#### **1/ Pièces de la candidature :**

##### Attestations

- Assurance professionnelle
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- La déclaration sur l'honneur annexée au présent document dûment datée et signée par le représentant de l'entreprise candidate
- **Pour les courtiers, agents généraux d'assurances, compagnies d'assurances : un mandat leur donnant un pouvoir suffisant pour engager la société qui portera le risque et qui sera titulaire du marché et présentation de son immatriculation au registre des intermédiaires en assurance. (Attestation d'inscription à l'ORIAS pour les intermédiaires).**

##### Capacité économique, technique et financière

- DC1\* (lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses co-traitants)
- DC2\* ([déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement](#))

\*ces documents sont téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires->

- Kbis

##### Références et moyens

Il sera fourni :

- la liste des prestations de moins de trois ans pour des marchés similaires avec le montant, la date et le destinataire (public ou privé), prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

#### **2 / Projet de marché comprenant :**

- Un mémoire technique spécifique à ce marché dans lequel apparaîtront très clairement :

Les garanties prévues comprenant les conditions essentielles de la garantie : la nature de l'assurance, la détermination des risques et leur couverture, la durée légale des garanties et leur étendue, les exclusions et limites d'intervention ; le mode de calcul des primes : taux, assiettes (l'assiette retenue pour l'assurance responsabilité civile, les surfaces retenues pour l'assurance multirisque, etc...), le montant des franchises, le plafond des indemnités,

Les modalités de gestion des contrats, rôle de conseil auprès de l'Établissement, les moyens humains : équipe dédiée, interlocuteur privilégié, coordonnées...

Les modalités de gestion des sinistres, prise en charge, accompagnement...

- **Un bordereau de décomposition du prix global et forfaitaire, par lot, par tranche, établi par le candidat, détaillant les événements garantis, le montant des garanties, le montant des primes, éventuelles primes additionnelles et frais de gestion, droits d'adhésion, frais d'échéance, taxes, franchises, éventuelles réserves et les taux de cotisation et assiettes.**
- **Pour le lot 5 embarcations : Prix et détail par embarcation donnés dans le bordereau DPGF fourni par l'assureur**

## COASSURANCE

Le soumissionnaire est tenu de faire savoir à l'établissement s'il a mis en place dans son offre un mécanisme de coassurance ou s'il envisage de le faire. Dans cette hypothèse il devra fournir en nom de la compagnie apéritrice, le nom des co assureurs et le montant de leur participation.

- Le présent document composé du règlement de consultation, d'un acte d'engagement par lot, du CCAP, du CCTP et des annexes dûment remplis, complétés, datés et signés. Il sera fourni un acte d'engagement par lot.
- Les moyens matériels et humains spécifiques mis en œuvre pour ce marché.
- R.I.B.
- **En cas de sous-traitance,**
- L'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement sont demandés dans les conditions des articles 134 à 137 du décret du 25 mars 2016.
- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chaque sous-traitant.
- **En cas de cotraitance,**
- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chacun des co-traitants.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira les attestations fiscales et sociales à jour depuis moins de six mois.

Conformément aux articles R2143-13 et R2143-14 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un stockage numérique ou d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel, à la condition que l'accès soit gratuit et que le dossier de candidature fasse figurer les informations nécessaires à la consultation. De même, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

L'offre de l'entreprise sera entièrement rédigée en langue française.

**A tout moment, la procédure pourra être déclarée sans suite pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés.**

## Jugement des offres

Pour l'ensemble des lots, sous réserve que les candidatures soient conformes aux conditions de participation, le jugement des offres sera basé selon les critères et leur pondération respective suivants :

- 60% pour le montant annuel des prestations
- 30% pour la méthodologie de la gestion des sinistres : moyens mis en œuvre pour la prise en charge rapide de nos demandes (déclarations de sinistres, demandes de devis, paiement des sinistres...)
- 10% pour le délai de prise en charge des sinistres, des paiements.

## Négociation

La négociation se fera lot par lot. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder, après analyse des offres, à une négociation avec les 2 candidats les mieux classés à l'ouverture des plis, susceptibles de répondre au mieux aux besoins de l'acheteur public. Cependant le pouvoir adjudicateur pourra juger que, compte tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire. Les candidats retenus pour la négociation recevront une convocation par courriel, indiquant les points sur lesquels portera cette négociation.

## Contenu de la négociation

La négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, le contenu des prestations, l'adaptation du prix aux prestations finalement retenues : qualité, délai, quantité...

A l'issue de la première négociation avec tous les candidats, une négociation avec le candidat retenu pourra avoir lieu et porter sur le contenu de la prestation proposée, l'organisation du planning et les honoraires proposés.

### **Conditions de remise des offres**

#### **Lots 3 et 4 responsabilité civile**

En application des articles R2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique **les offres seront obligatoirement déposées sur la Plate-forme des Achats de l'État** ([www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)).

**avant le 29/11/2019 à 12H00**

Dans les mêmes délais, les candidats et soumissionnaires devront transmettre une copie de sauvegarde de leurs offres dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du Code de la Commande Publique.

Adresse d'envoi de la copie de sauvegarde :

**Parc national de Port-Cros**  
Cellule marchés publics  
181 Allée du Castel Sainte Claire  
BP 70220  
83406 Hyères Cedex

#### **Lots 1 - 2 - 5**

En application des articles R2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique **les offres seront obligatoirement déposées sur la Plate-forme des Achats de l'Etat** ([www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)).

**avant le 12/06/2020 à 12H00**

Dans les mêmes délais, les candidats et soumissionnaires devront transmettre une copie de sauvegarde de leurs offres dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du Code de la Commande Publique.

Adresse d'envoi de la copie de sauvegarde :

**Parc national de Port-Cros**  
Cellule marchés publics  
181 Allée du Castel Sainte Claire  
BP 70220  
83406 Hyères Cedex

### **Dispositions diverses**

#### **Modification en cours d'exécution – Clauses de réexamen**

Le marché public pourra être modifié, par voie d'avenant, dans les conditions fixées aux articles R2194-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

La nature des modifications envisageables concerne :

- toutes interventions / toutes prestations non prévues ;
- augmentation / réduction des prestations ;
- toutes sujétions techniques imprévues liées à des circonstances imprévues ;

#### **Réalisation de prestations similaires**

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire, en application de l'Article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

#### **Avenant – décision de poursuivre**

Toute prestation ou condition d'exécution non prévue au présent document sera soumise à l'avis exclusif du Maître d'ouvrage ou de son représentant et devra faire l'objet soit d'un avenant, soit d'une décision de poursuivre.

### **Variantes**

Elles ne sont pas autorisées.